

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 05693

Numéro SIREN : 412 063 166

Nom ou dénomination : ACES

Ce dépôt a été enregistré le 24/12/2018 sous le numéro de dépôt 116165

ACES SARL

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION DESIGNE POUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 31 décembre 2018

SIRIS

Chartered accountants, Auditors & Consultants

Société d'expertise comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France & Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Paris
Siège : 23 rue d'Anjou – 75 008 PARIS / Bureaux : 103 rue de Miromesnil – 75 008 PARIS / Tél. : + 33 1 53 20 32 32 - www.ecovis.fr
S.A.R.L. au capital de 800 000 Euros / SIRET : 449 272 392 00035 – APE : 6920Z
Id TVA: FR 5444927239200027

ECOVIS International tax advisors accountants auditors lawyers in Argentina, Australia, Austria, Belarus, Belgium, Brazil, Bulgaria, China, Croatia, Cyprus, Czech Republic, Denmark, Estonia, Finland, France, Germany, Great Britain, Greece, Hong Kong, Hungary, India, Indonesia, Ireland, Italy, Japan, Republic of Korea, Latvia, Liechtenstein, Lithuania, Luxembourg, Republic of Macedonia, Malaysia, Malta, Mexico, Netherlands, New Zealand, Norway, Poland, Portugal, Qatar, Romania, Russia, Republic of Serbia, Singapore, Slovak Republic, Slovenia, Spain, Sweden, Switzerland, Taiwan, Tunisia, Turkey, Ukraine, Uruguay, USA (associated partners) and Vietnam.
ECOVIS Europe AG is a German Member Firm of ECOVIS International.
ECOVIS International is a Swiss association. Each Member Firm is an independent legal entity in its own country and is only liable for its own acts or omissions, not those of any other entity.

ACES SARL

9 Rue du Hameau Fleuri

92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION DESIGNE POUR LA
TRANSFORMATION DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE EN SOCIETE
PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 31 décembre 2018

Aux associés

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui nous a été confiée en application des dispositions des articles L. 223-43 et L. 224-3 du Code de commerce, par décision unanime des associés en date du 1^{er} décembre 2018, nous avons établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au montant du capital social ainsi que sur la situation de la société.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences sont destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés, et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle, sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport, ainsi qu'à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de la situation établie sur la période du 01/10/2017 au 30/09/2018 faisant apparaître un résultat de 2.171 euros et des capitaux propres de 24.194 euros, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Il n'y a aucun avantage particulier stipulé.

La synthèse de notre analyse sur la situation de la société est la suivante :

- Nos travaux se sont appuyés sur les comptes établis au 30 septembre 2018 ;
- Nous avons mené des entretiens avec la direction sur la situation de la société au jour de notre intervention ;
- Aucun litige n'a été porté à notre connaissance à la date d'émission de notre rapport.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Paris, le 13 décembre 2018

SIRIS S.A.R.L.

Commissaire aux Comptes et à la transformation
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Emmanuel Magnier
Associé